



4. L'évaluation de mes capacités et de mes besoins

► Orientation

Je peux être orienté(e) vers un service de neurologie, un service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) du système nerveux ou une consultation pluriprofessionnelle post-AVC^(e) en SMR, afin de bénéficier d'une évaluation et de conseils adaptés.

► SMR système nerveux

Les professionnels du SMR évaluent mes capacités et mes besoins et peuvent formuler des préconisations :

- **Aménagement du véhicule :**
 - Poste de conduite : boule au volant, boîte automatique, pédale inversée...
 - Aide aux transferts : bras articulé, fauteuil pivotant, fauteuil embarqué...
- **Apprentissage ou reprise de conduite :**
 - Mise en situation de conduite, en auto-école et/ou sur simulateur de conduite, avec un ergothérapeute.
- **Aides financières**
 - Les professionnels peuvent m'informer et m'accompagner dans la recherche d'aides financières pour adapter mon véhicule à mon handicap.

5. J'ai besoin d'aide aux démarches administratives

► Accompagnement

- Je sollicite un proche ou un professionnel de ma prise en soins
- Je m'informe auprès d'un service public de mon territoire (mairie, bureau de poste...)
- Je consulte le site [France services](http://France.services) pour trouver un accompagnement de proximité
 - Carte France services



Réglementation - www.securite-routiere.gouv.fr

Tout conducteur a la responsabilité de s'assurer de son aptitude à la conduite. Chacun doit effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de son autorisation de conduire.

En omettant de me soumettre au contrôle médical imposé par mon état de santé auprès d'un médecin agréé, je m'expose à une suspension de mon permis de conduire. Par ailleurs, en cas d'accident, mon assurance pourrait ne pas prendre en charge les conséquences financières, considérant que mon permis de conduire n'est pas valide.

(e) Parcours AVC : retrouver l'annuaire des consultations pluriprofessionnelles post-AVC sur www.avc-normandie.fr

Conduite automobile après une lésion cérébrale acquise non évolutive

Une lésion cérébrale acquise non évolutive est une atteinte, plus ou moins importante du cerveau, provoquée par un événement souvent instantané :

- **Accident vasculaire cérébral** : *obstruction ou rupture brutale d'un vaisseau sanguin*
- **Traumatisme crânien** : *accident de la voie publique, de sport, une chute, une agression...*
- **Tumeur cérébrale** *opérée ou non*
- **Anoxie cérébrale** : *manque d'oxygène nécessaire au cerveau*
- **Pathologies cérébrales infectieuses ou en lien avec la prise d'un toxique** : *destruction des cellules nerveuses*

1. Je comprends la problématique

- ✓ **Après une lésion cérébrale acquise**, le handicap visible et le handicap cognitif invisible^(a) peuvent entraîner un risque pour ma sécurité et celle des autres usagers de la route.
- ✓ **Désormais, puis-je conduire ? Plusieurs aptitudes sont nécessaires :**



Motrices

Mouvements, vitesse, motricité :
manœuvre du volant, des commandes, des pédales...

Sensitives

Vue, ouïe : *percevoir l'espace proche (mon véhicule), percevoir l'espace lointain (la circulation)*

Sensorielles

Comportementales

Attention, flexibilité, prise de décisions : *contrôle du véhicule, interactions avec la circulation*

Cognitives

L'obtention ou le maintien du permis de conduire peut requérir « le contrôle de l'aptitude à la conduite automobile » auprès d'un médecin agréé par la préfecture du département de résidence de l'utilisateur.

www.legifrance.gouv.fr - Arrêté du 28 mars 2022

(a) Handicap cognitif invisible : retrouver la plaquette d'information générale et les 8 fiches spécifiques sur www.avc-normandie.fr



2. J'en parle avec mon médecin traitant ou spécialiste

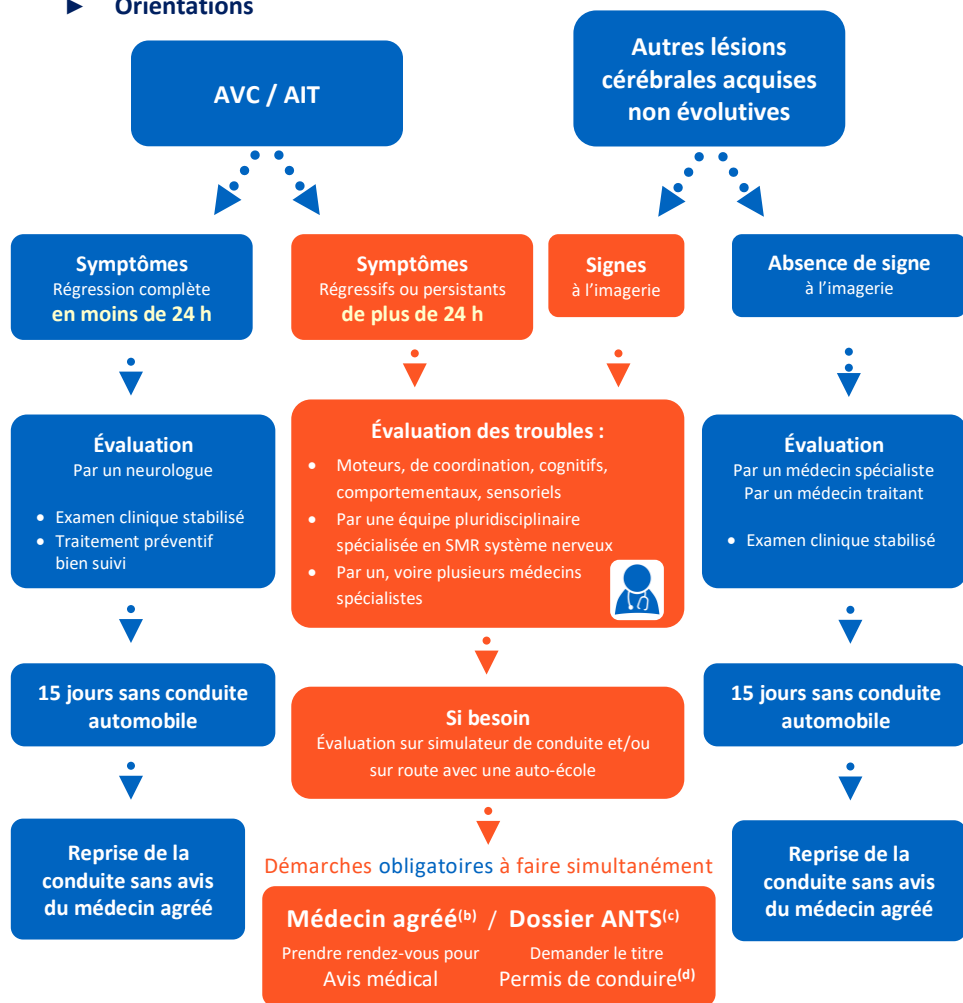
Neurologue, médecin MPR, neurochirurgien, gériatre, ophtalmologiste



► Mon état de santé est diagnostiqué

- Les séquelles possibles sont : la paralysie, l'épilepsie, les troubles de la sensibilité, visuels, du comportement, cognitifs, la fatigabilité et l'aphasie
- Des bilans complémentaires peuvent être prescrits : bilans neuropsychologique, visuel, orthophonique, électroencéphalogramme, en ergothérapie avec essai de conduite

► Orientations



(b) **Médecin agréé** - Contrôle médical gratuit sur présentation de la notification MDPH : taux d'incapacité ≥ 50%

(c) **ANTS** - Agence Nationale des Titres Sécurisés - <https://ants.gouv.fr/> - Votre démarche concerne ... Permis de conduire

(d) **Permis de conduire** - En cas d'avis favorable, je vérifie la validité de mon permis de conduire pour pouvoir conduire en attendant mon nouveau titre délivré par la Préfecture.

3. La législation : en cas d'orientation auprès d'un médecin agréé, je dois

► Prendre rendez-vous pour Avis médical auprès d'un médecin agréé



- Liste des médecins agréés
 - Site de la Préfecture (département de résidence)
 - Mairie
 - <http://www.avc-normandie.fr/> > Conduite automobile

! Je ne fais pas appel à mon médecin traitant si mentionné dans la liste des médecins agréés

► Demander la fabrication d'un titre de permis de conduire sur le site ANTS

Agence nationale des titres sécurisés



- J'ai une **adresse e-mail valide** pour créer mon compte ANTS
- Je me connecte sur <https://ants.gouv.fr/>
 - Permis de conduire
 - Démarches en ligne
 - Demander la fabrication de votre permis de conduire
 - Régularisation médicale
 - Commencer cette démarche en ligne

► Le jour du contrôle médical, j'ai mes pièces justificatives



- Cerfa PERMIS DE CONDUIRE - AVIS MÉDICAL (pré-rempli)
- Questionnaire préalable au contrôle médical d'aptitude à la conduite (pré-rempli)
 - Documents téléchargeables sur www.avc-normandie.fr
- Pièce d'identité
- Permis de conduire

► À l'issue du contrôle médical, le médecin agréé par la Préfecture émet son avis



- Aptitude définitive
- Aptitude temporaire
- Aptitude avec restrictions spécifiées
 - Aménagement du véhicule et/ou de la conduite
 - Apprentissage en auto-école
 - Passage devant l'inspecteur avec véhicule auto-école équipé des aménagements nécessaires
- Inaptitude
- Avis différé dans l'attente de bilans complémentaires

► Le médecin agréé me remet l'imprimé **cerfa** signé. Je numérise ce document pour le joindre à mon compte ANTS. Mon dossier sur le site ANTS est finalisé.